

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 15 décembre 2014**  
~~~~~

**CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE PROJET DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT
CONTRAT ET PROGRAMMATION 2014.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 15 décembre 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Bernard SALLES, Mme Nicole MORERE, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Max ROUSSEL, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Véronique NEIL, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC, M. Sébastien LAINE suppléant de Monsieur Jean-Claude CROS

Procurations :

Monsieur Christophe GAUX à Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Jean-André AGOSTINI à M. Philippe SALASC, Madame Evelyne GELLY à M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Béatrice WILLOQUAUX à M. Claude CARCELLER

Absents :

Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Alexis PESCHER, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Mme Florence QUINONERO, M. Bernard GOUZIN, M. Philippe MACHETEL, Madame Viviane RUIZ

Quorum : 25	Présents : 33	Votants : 37	Pour 37 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-I

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que depuis 2005, un accord cadre définit les objectifs à atteindre pour le contrat départemental de projet de la Vallée de l'Hérault, signé entre le Conseil général de l'Hérault et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Considérant que la programmation des actions 2014, mise en commun des réflexions menées par les services du Département et de la communauté de communes, s'est négociée pour aboutir aux documents joints en annexe (contrat 2014 et proposition financière),

Considérant que le montant de la participation départementale s'élève à 645 264 € (-1 % sur l'enveloppe de référence 2013 auxquels s'ajoutent - 20% de baisse de dotations suite aux inondations) sur un montant de dépenses de 2 007 620 € (soit 32%),

Considérant que ce financement départemental est complété par d'autres dispositifs d'aides,

Considérant que pour la programmation 2014, trois tiers bénéficiaires sont inscrits au contrat,

Considérant qu'ils sont, à ce titre, maîtres d'ouvrage des actions relevant de ce partenariat et sont destinataires des subventions départementales attribuées :

- l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert / Vallée de l'Hérault pour la conduite de la politique touristique intercommunale (par convention) ;
- la commune d'Argelliers pour l'opération menée en maîtrise d'ouvrage déléguée avec la communauté de communes sur la requalification des ruelles du centre ancien ;
- la commune de Gignac pour la réhabilitation du centre de secours - tranche 3

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le projet de programmation 2014 du contrat de territoire de la Vallée de l'Hérault ci-annexé ;
- d'approuver la participation du Département à hauteur de 645 264 € pour le contrat 2014, sur un montant global de dépenses de 2 007 620 € ;
- d'autoriser le Président à signer la programmation 2014 et tous les documents relatifs à ce dossier.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 1082 le 16/12/2014
Publication le **1 6 DEC. 2014**
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20141215-lmc169999-DE-I-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



Contrat de projet de la Vallée de l'Hérault - Programmation 2014

Annexe 1

Libellé des actions	MO	Financements (en euros)																Pôle de compétence Pôle financier
		Fonctionnement								Investissement								
		Coût TTC	Subv. CG	%	MO	%	CR	%	Etat	%	Coût HT	Subv. CG	%	MO	%	CR	%	
I/ Projets structurants																		
I/ 1° Objectifs PDH																		
Objectif PDH 2014	CCVH										48 750							
Suivi animation 2014 du Programme d'Intérêt Général (PIG) <i>Rénovissime</i>	CCVH									105 000	36 750	35%	22 526	21%			45 724	44%
Etudes de programmation urbaine	CCVH									45 000	22 500	50%	22 500	50%				
Production PLH - fonds de concours (hors contrat pour affichage)	CCVH									274 151			274 151	100%				
Mise en œuvre PIG 2013 réalisé - règlement d'aides (hors contrat - pour affichage)	CCVH									1 165 108	176 830	15%	179 276	15%	16 548	1%	792 454	68%
I/ 2° Projets structurants à caractère économique																		
Acquisition bâtiment la Bergerie - Aniane	CCVH																	PDH/PDA 37277
ZAC La Croix Gignac - Foncier Tranche 1 Action Développement Durable	CCVH									400 000	120 000	30%	280 000	70%				PDD/PDA 37285
Fouilles archéologiques Abbaye d'Aniane - OGS St Guilhem	CCVH									65 000	22 000	34%	13 000	20%			30 000	46%
OTI : Communication et Animations 2014	OTI	44 000	22 000	50%	22 000	50%												PDH/PDA 34547
I/ 3° Projets structurants à caractère aménagement																		
Crèche de la Vallée de l'Hérault à Montaud : étude MOE + 1ère tranche travaux	CCVH									400 000	188 684	47%	211 316	53%				PDA/PDA 37279
Argelliers : requalification des ruelles du centre ancien	Argelliers									382 400	50 000	13%	248 099	65%			45 000	12%
Mise en œuvre du schéma de fréquentation dans les espaces naturels - OGS St Guilhem	CCVH									19 000	12 000	63%	7 000	37%				
Pôle touristique de la Meuse - Gignac : schéma stratégique de développement et plan directeur	CCVH									28 520	18 000	63%	10 520	37%				PDH/PDA 37277
Ré-informatisation du réseau des bibliothèques (SIGB système d'informatisation et de gestion des bibliothèques)	CCVH									27 700	11 080	40%	5 540	20%			11 080	40%
Caserne de Gignac (tranche 3)	Gignac									382 000	39 000	10%	343 000	90%				PDA/PDA 37279
II/ Projets locaux																		
Animations culturelles 2014: Réseau Lecture Publique, Ecole de Musique, Programmation et médiation	CCVH	102 000	51 000	50%	51 000	50%												PDH/PDA 31657
Actions culturelles : éditions	CCVH									7 000	3 500	50%	3500	50%				PDH/PDA 37277
Pour mémoire PLAIH 3ème année 32 000€																		
		146 000	73 000	50%	73 000	50%				1 861 620	572 264	31%	1 167 001	63%			131 804	7%
Coût total des actions										2 007 620								
Subvention globale du Département										645 264 32%								
Participations autres financeurs										204 804 10%								

Répartition

Partenaires territoriaux	Fonctionnement			Investissement			CUMUL		
	Coût actions	Subvention CG	%	Coût actions	Subvention CG	%	Coût actions	Subvention globale CG et P4	%
Com. Com Vallée de l'Hérault	102 000	51 000	70%	1 097 220	483 264	84%	1 199 220	534 264	83%
Tiers bénéficiaires	44 000	22 000	30%	764 400	89 000	16%	808 400	111 000	17%
Totaux	146 000	73 000	50%	1 861 620	572 264	31%	2 007 620	645 264	32%